



**FRANCE
KARATÉ**

CRITÈRES DE SÉLECTION

CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS

BUDAPEST 2023

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	2
ÉQUIPES KUMITE.....	3
ÉQUIPES KATA.....	4
INDIVIDUELS KATAS.....	5
INDIVIDUELS KUMITE.....	6

PRÉAMBULE

Les championnats du monde seniors de Budapest (Hongrie) constituent l'objectif prioritaire de la saison sportive 2023-2024 pour l'ensemble de la Direction Technique Nationale.

Les athlètes médaillés individuels kata et combat aux championnats d'Europe de Guadalajara (Espagne) se verront sélectionnés directement pour les championnats du monde de Budapest. La performance internationale sera ainsi récompensée et les athlètes pourront se préparer sereinement pour défendre leurs chances lors des championnats du monde.

En revanche, en kata et combat, pour les catégories non médaillées aux championnats d'Europe de Guadalajara, il conviendra de relancer une sélection afin de départager les sportifs et sélectionner ceux qui représenteront la France à Budapest.

Le calendrier international impose des championnats d'Europe en mars 2023, quelques semaines après le championnat de France seniors qui aura lieu à Bourges les 4 et 5 mars 2023.

Par conséquent, en l'absence des titulaires sélectionnés aux championnats d'Europe, la Direction Technique Nationale a fait le choix de mettre en place un parcours de sélection.

ÉQUIPES KUMITE

La composition des équipes résidera dans la capacité des sportifs à s'intégrer pleinement dans un projet collectif. Les niveaux d'engagement et de combativité affichés seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté de combattre en équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Niveau affiché dans la compétition par équipe lors des championnats d'Europe 2023 à Guadalajara ;
- Profil équipe, capacité à entrer dans un projet collectif, capacité à assumer un double projet, individuel et équipe ;
- Niveau de performance affiché lors de la préparation (stages et compétitions) ;
- Intelligence tactique relative à la compétition équipe, capacité d'écoute et adaptation des consignes ;
- Respect de l'Équipe de France, de son staff, de la Fédération et de ses membres.

Les résultats individuels ne suffisent pas pour intégrer une équipe, la composition réside dans l'analyse du staff sur le profil des sportifs et leur capacité à entrer dans un projet collectif.

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe. Il est également important de préciser qu'un athlète refusant de combattre en équipe pourra se voir exclu de l'Équipe de France et, de fait, ne pas être sélectionnable en individuel peu importe son palmarès.

ÉQUIPES KATA

CONDITIONS PRÉALABLES

La composition des équipes s'appuiera sur la capacité des sportifs à prendre part pleinement à un projet collectif. La constitution des équipes kata suppose de l'homogénéité athlétique et technique. L'état de forme et le niveau d'engagement durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté d'entrer dans un projet équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Niveau affiché dans la compétition par équipe lors des championnats d'Europe 2023 à Guadalajara ;
- Les niveaux technique et physique affichés lors des stages et en adéquation avec le niveau international ;
- Le dépassement de soi ;
- L'attitude et l'état d'esprit.

En outre, les exigences suivantes seront appréciées :

- Respect du programme et des consignes ;
- Implication dans la vie de groupe ;
- Respect de l'Équipe de France, de son staff, de la Fédération et de ses membres.

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe. Il est également important de préciser qu'un athlète refusant une sélection en équipe pourra se voir exclu de l'Équipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme Équipe de France et d'en respecter les règles.

Un athlète pourra se voir exclu du parcours de sélection, voire de la sélection, s'il fait preuve d'un manque d'implication ou d'un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences préalablement citées

INDIVIDUELS KATAS

Le calendrier international impose un championnat d'Europe en mars 2023, deux semaines après le championnat de France seniors qui aura lieu à Lille les 11 et 12 mars 2023. Cette compétition nationale rentrera dans le cadre d'une présélection aux championnats du monde 2023 et la Direction Technique Nationale se servira du championnat de France pour présélectionner les catégories individuelles n'ayant pas performé aux championnats d'Europe.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Un athlète médaillé en individuel au championnat d'Europe seniors 2023, se verra sélectionné aux championnats du monde 2023. Toutefois, il devra respecter scrupuleusement le programme des Équipes de France (stages et compétitions).

En l'absence de résultat individuel aux championnats d'Europe, la catégorie kata individuel sera ouverte à une sélection.

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE PRÉ-SÉLECTIVE (en cas de non-performance aux championnats d'Europe 2023)

- **Championnat de France seniors Lille 11-12 mars 2023 :**
 - Si le sélectionné européen confirme en gagnant le championnat de France, il sera alors sélectionné aux championnats du monde de Budapest.
 - Si le champion de France est un athlète différent du sélectionné des derniers championnats d'Europe, il intégrera alors la sélection lors des championnats méditerranéens 2023.
 - Le champion de France individuel intégrerait le parcours de sélection avec le représentant individuel du championnat d'Europe 2023.

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE SÉLECTIVE

- **Championnats méditerranéens 17 Mai 2023 à Tunis :**
 - L'athlète réalisant le meilleur résultat (podium) aux championnats méditerranéens sera sélectionné aux championnats du monde 2023.
 - Si les deux représentants réalisent un résultat similaire ou si aucun des deux ne remportent de médailles, le staff analysera le parcours des championnats méditerranéens et prendra celui qui sera le mieux classé (classement et notation).

INDIVIDUELS KUMITE

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Un athlète champion du monde individuel en 2021 (Dubai) sera directement sélectionné aux championnats du monde 2023, toutefois, il devra respecter scrupuleusement le programme des Équipes de France (stages et compétitions) ;
- Un athlète médaillé en individuel aux championnats d'Europe seniors 2023, se verra directement sélectionné aux championnats du monde 2023, toutefois, il devra respecter scrupuleusement le programme des Équipes de France (stages et compétitions) ;
- Résultat ou parcours aux championnats méditerranéens.

En l'absence de résultat individuel aux championnats d'Europe, la ou les catégories seront dites ouvertes à un parcours de sélection.

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE PRÉ-SÉLECTIVE (en cas de non-performance aux championnats d'Europe 2023)

2 sportifs par catégories défendront leur sélection lors des championnats méditerranéens.

- **Championnat de France seniors Bourges 4-5 mars 2023 :**
 - Les athlètes sélectionnés aux championnats d'Europe seniors 2023 seront dispensés de participation au championnat de France individuel senior 2023.
 - Le staff des Équipes de France analysera le parcours des athlètes de chaque catégorie au championnat de France seniors et déterminera le ou les athlètes présélectionnés dans la phase 1 ou 2 du parcours de sélection.

- **PHASE 1 : Compétition de présélection (déterminée par le staff des Équipes de France) :**
 - Cette compétition permettra de mettre en concurrence les catégories où plus de 2 sportifs seraient en concurrence ;
 - Par conséquent, ne participeraient pas à cette compétition, les catégories où il n'y aurait que 2 sportifs en sélection, dans ce cas, ils participeraient directement à la compétition de sélection ;
 - Il est à noter que le titulaire de la catégorie ayant participé aux championnats d'Europe 2023 sera dispensé de cette compétition de présélection, il participera directement à la compétition de sélection ;
 - Cette compétition permettra uniquement de déterminer le ou les sportifs qui rejoindront le titulaire à la compétition de sélection ;
 - La performance à cette compétition n'entrera absolument pas dans l'analyse de la sélection finale.

MODALITÉS DE L'ÉPREUVE SÉLECTIVE

- **PHASE 2 : Championnats méditerranéens 17 mai 2023 à Tunis :**
 - La performance à cette compétition déterminera les sportifs sélectionnés aux championnats du monde individuel pour les catégories concernées.
 - Participeront à cette compétition :
 - Le titulaire individuel ayant représenté sa catégorie de poids aux championnats d'Europe et n'ayant pas remporté de médaille.
 - Le ou les athlètes choisis par le staff des Équipes de France à l'issue du championnat de France et/ou de la compétition de présélection.
 - Dans les cas où deux sportifs, qu'ils soient sur le podium ou non, auraient perdu contre le même adversaire ou si deux sportifs terminaient à la 3^{ème} place alors le staff des Équipes de France analyserait les critères sportifs suivants :
 - Nombre de points marqués ;
 - Nombre de points encaissés ;
 - Capacité à mener au score ;
 - Capacité à tenir un score ;
 - Niveau d'adversité ;
 - Attitude générale (niveau de détermination, d'agressivité, concentration, gestion de combats, efficacité, précision).

Si cette analyse ne permet pas de départager les deux sportifs, alors le staff analysera les résultats de la saison sportive (coupe de France, Paris Open, championnats d'Europe).

COACHING

Il est à noter qu'à l'exception du championnat de France, les athlètes participeront aux compétitions pré-sélectives et sélectives avec l'Équipe de France, ils seront coachés par le staff. En cas de confrontation franco-française et afin d'assurer une équité, les athlètes évolueront sans coach.

DATE DE L'ANNONCE DES SÉLECTIONS

La sélection sera décidée après les championnats méditerranéens, l'annonce sera faite aux sportifs à la fin du mois de mai. Ou à l'issue des Jeux Européens.

IMPORTANT :

Un athlète remplissant les critères de performance mais ne respectant pas les points suivants pourrait ne pas intégrer le parcours de sélection et/ou se voir exclu du collectif France :

- Manque de respect du staff, de la Direction Technique Nationale ou de la Fédération dans les médias, ou sur les réseaux sociaux ;
- Manque de confiance affiché, incompatibilité avec un projet collectif, attitude négative à l'égard des instances fédérales, du staff ou de la Direction Technique Nationale ;
- Non-respect de la planification et manque d'assiduité du planning des Équipes de France (stages et compétitions) ;
- Manque d'implication et d'engagement, non-respect des consignes lors de la préparation ;
- Manque de respect du staff, de l'encadrement sportif, du personnel administratif ou des partenaires d'entraînement ;
- Blessure ou niveau de performance jugé insuffisant.